

Image not found or type unknown



Victime d'un car-jacking,pas de certificat médical initial

Par **ammar**, le **10/06/2008** à **17:00**

victime d'agression suivi de vol de voiture,j'ai été ausculté à l'hopital,mon assurance refuse de m'indemniser car sur le micro ordinateur de l'accueil à l'hopital,je n'y figure pas à la date des faits,que dois je faire pour rentrer en possession de mes droits,salutations empressées